

09-LES DEUX FORTS DE NIOLON :

---- Gérard Chev  (entre autres) :

Les Barbaresques repr sentaient un risque permanent pour les populations de la c te. Depuis des si cles, ces pirates originaires d'Afrique du Nord (Maroc   l' gypte) venaient piller les villages et capturaient hommes, femmes et enfants pour les revendre sur les march s aux esclaves. De fa on identique, les Barbaresques faits prisonniers  taient condamn s aux gal res perp tuelles sous l'appellation de Turcs, et ceux, plus religieux, originaire de Turquie appel s Turcs fino.

Comme pour M jean, Colbert par son ordonnance d'ao t 1681 oblige les paroisses situ es   moins de 2 lieues (une lieue = 4 150 m tres) du bord de la mer   organiser un service de garde-c tes. Les habitants de ces paroisses  taient astreints   la garde et le guet tout le long de leur littoral. En p riode de guerre, tous les habitants entre 18 et 60 ans devaient recevoir les armes. Seuls les inscrits maritimes  taient excentr s.

La plus ancienne des fortifications de Niolon date de 1694. Des canons permettaient de prot ger les habitants en cas d'attaque mais aussi un moyen de surveiller ceux qui se dirigeaient vers Marseille.

C'est suite aux guerres, et au r le commercial de Marseille, que Louis XIV d cida de mettre un terme   cette fragilit , apr s la construction des forts du Vieux Port, il choisit des endroits strat giques pour verrouiller l'entr e du port de Marseille. C'est sous les ordres du Roi Soleil, par l'interm diaire du comte de Grignan, que furent r quisitionn s   Carry cinq hommes avec des pics et cinq femmes avec des couffins pour d buter les travaux de la batterie basse de ce qui allait devenir la batterie de Nioullon, alors  quip e d'un simple poste de guet. Celle-ci fut termin e en 1702 puis reconstruite en 1811. Elle  tait destin e   barrer la route des mouillages de l'Estaque. Ce fut la naissance des batteries d'artilleries qui allaient prot ger la rade de Marseille.

---- Extraits du livre « De l'Estaque   PONENT » de G rard Chev , 2003 (pages 126-129) :

L'ordonnance du 13 d cembre 1778 transforme les garde-c tes de 18   45 ans en canonniers, par tirage au sort et pour une dur e de 5 ans. Ce personnel d pendra de la direction du Corps Royal d'artillerie.

Entre autres, ce sont les paysans de Gignac, du Rove et d'Ensues, transform s contre leur gr  en militaires, qui vont armer les batteries c ti res de Carry   Marseille. (.../...)

Pour la partie de c te qui nous int resse, l'arm e ou la marine ont  tabli, depuis le XVII me si cle, des batteries de canons ou de bombardes destin es   prot ger Marseille. La plus ancienne, de l'ensemble des fortifications de Niolon, a  t  construite de 1694   1702. La port e des canons   l' poque  tait de 1000 m tres environ.

En 1811 existait une batterie,   l'emplacement de cette premi re fortification, dont l' paulement en forme de demi-lune pouvait recevoir 8 bouches   feu.

En 1818 cette installation se composait d'une simple gu rite servant de magasin   poudre et d'un corps de garde pouvant recevoir 25 hommes.

La batterie basse, dans laquelle s'est install e l'UCPA, a  t  construite en 1861. Le fortin int rieur est pratiquement identique   ceux que l'on retrouve tout le long de la c te (Corbi res, le Frioul, Porquerolles, Bagaud...)

Le terrain n cessaire pour cette batterie appartenait pour moiti    la commune de Gignac et   la Prud'homie des Patrons p cheurs de Marseille.

Pendant la R volution, cette parcelle est devenue propri t  de l'Etat en ex cution de la loi de 1793, qui a d clar  biens nationaux les biens des corporations.   cette  poque, la valeur du terrain, en bord de mer,  tait telle que lorsque la batterie fut reconstruite, personne ne fit valoir de droits de propri t .

La batterie de Niolon a  t  supprim e par la Commission de d fense de 1841 et les terrains furent remis au Domaine en 1867.

Avec une constance identique   celle des administrations modernes, le 22 juin 1859, le Comit  des fortifications demande son r tablissement. Cette nouvelle batterie sera arm e de 8 pi ces   canons ray s et de 2 mortiers. La Commission d cide en outre la construction d'une tour cr nel e pour 50 hommes. Cette tour portera 2 canons ray s de montagne de calibre 4.

  cette  poque, les tirs  taient effectu s   tir tendu, aussi les canons  taient plac s   hauteur des navires, le plus bas possible, ce qui permettait,  galement, de profiter de l'effet de ricochet des boulets. Toutefois

la portée de ces canons permettait de croiser le feu avec les canons de l'île de Ratonneau, empêchant ainsi le passage des navires indésirables à destination de Marseille.

La dépense totale de l'ouvrage s'est élevée à 112 500 France.

Ce premier fortin a été englobé dans l'important complexe de fortifications de 1881 dans lequel se trouve actuellement le Club de plongée.

Dans le manuscrit du colonel Quiquaddon on retrouve, avant 1841, la présence de « forts dans les montagnes élevées » qui doivent correspondre aux batteries hautes et annexes qui dominent Niolon et la rade de Marseille. Il est précisé que « le chemin qui y conduit par terre est fort mauvais ».

Cette imposante fortification a été construite en 1870. Elle était occupée par une garnison nombreuse. Des canons à longue portée, orientés vers la mer, protégeaient la rade de Marseille.

Les rares renseignements que j'ai pu retrouver aux archives de Toulon sur la batterie haute concernent les réparations de la toiture en 1925. Mes recherches ne m'ont pas permis d'avoir des documents précis concernant l'activité militaire de ces bastions. Par contre, on retrouve dans les matrices d'imposition des archives du Rove la présence, en 1890, de civils chargés de la garde de ces fortifications. Cela pourrait indiquer qu'à cette époque l'armée les avait abandonnées.

Avec l'amélioration de la précision du tir et de la portée des canons au début du XXème siècle, toutes les batteries de la côte ont été délaissées pour être concentrées sur les îles du Frioul, plus faciles à défendre dans leur ensemble que ces fortifications, construites dans des lieux désertiques et donc faciles à surprendre.

Lors de la dernière guerre, les Allemands ont occupé ces bastions hauts et bas comme en témoigne la seule photo connue de l'époque (retrouvée dans un livre sur le débarquement en Provence). Dans la batterie basse, ils ont construit d'énormes blockhaus équipés de canons de très forte puissance. Ces pièces d'artillerie, de longue portée, servaient à contrôler l'entrée de la rade de Marseille, comme au temps des Rois de France.

A l'heure actuelle l'école de plongée occupe l'ensemble de la batterie basse ainsi que le blockhaus. La rustique architecture militaire a été transformée en d'agréables logements destinés aux stagiaires venus ici apprendre à découvrir les charmes des fonds marins.



Fort de Niolon haut

---- Gérard Chev  crit aussi :

« Par l'interm  diaire du bulletin mensuel du Comit   du Vieux Marseille, auquel j'avais adress   une demande, M. Guy Jourdan Barry, descendant d'une grande et vieille famille marseillaise, m'a confi   un splendide manuscrit du 19  me si  cle, qui m'a permis de retrouver l'histoire des fortifications de notre c  te entre 1700

et 1870 environ. Je dois ici le remercier pour son aide et surtout pour la confiance qu'il m'a accordée en me permettant de travailler sur cet ouvrage, à mon domicile, pendant quelques jours. Pour la partie de côte qui nous intéresse, l'armée ou la marine ont établi, depuis le 17^{ème} siècle, des batteries de canons ou bombardes destinées à protéger Marseille. La plus ancienne, de l'ensemble des fortifications de Niolon, a été construite de 1694 à 1702. La portée des canons à l'époque était de 1000 mètres environ. En 1818 cette installation se composait d'une simple guérite servant de magasin à poudre et d'un corps de garde pouvant recevoir 25 hommes. La batterie basse, dans laquelle s'est installé actuellement un centre de plongée, a été construite en 1861. Le fortin intérieur est pratiquement identique à ceux que l'on retrouve tout le long de la côte (Corbière, le Frioul, Porquerolles, Bagaud....) »



Fort de Niolon haut

---- D'après Luc Fabre, dans « Les calanques de la Côte bleue » (pages 190-191) et d'autres sources :

L'actuelle Côte Bleue a toujours été soumise à des attaques maritimes, principalement par des Sarrasins, des Barbares d'Afrique du Nord et des corsaires anglais venant piller les installations côtières. Suite aux guerres successives et au rôle commercial indéniable de Marseille, Louis XIV décida de mettre fin à cette fragilité. C'était également sa réponse à la Fronde marseillaise pour tenir en respect les Phocéens.

Après avoir fait construire les forts protégeant l'entrée de Marseille, Colbert, en 1681, imposa aux paroisses à deux lieues de la mer, la mise en service de garde-côtes pour surveiller le littoral. Ces civils devaient deux années de guet et de rondes, conservant à leur domicile mousquet fusil, poudre, épée, et prendre ces armes en cas d'attaque. Les ordres provenaient d'une capitainerie regroupant plusieurs paroisses et les défaillants étaient passibles d'amende.

En 1695, sous les ordres du Roi Soleil, cinq hommes et cinq femmes de Carry-le-Rouet avaient également été désignés volontaires pour débiter les travaux de la batterie basse de Nioullon. Les hommes étaient munis de pieux pour creuser, les femmes de couffins. Une famille vivait alors dans le fort bas.

Ce fut la naissance des batteries d'artillerie qui allaient encadrer la rade de Marseille. Destinée à barrer la route du mouillage de l'Estaque, la batterie fut terminée en 1702 puis reconstruite en 1811.

Sous Louis XV, en 1748, le service de garde-côtes fut renforcé. Les paroisses maritimes devaient fournir des hommes, de référence célibataire, âgés de 16 à 45 ans et mesurant au moins cinq pieds. Ces volontaires désignés d'office devaient former des milices côtières pendant 10 années consécutives. Tous les ans, 1/6^{ème} des effectifs était renouvelé pour que les anciens soldats puissent former les nouveaux. Les déserteurs étaient poursuivis et punis de mort.

En 1815, 25 hommes étaient présents en permanence à la batterie basse. Elle était destinée à barrer la route du mouillage de l'Estaque en croisant le feu avec la batterie ouest de l'île de Ratonneau, bien qu'à cette époque la portée des tirs ne couvrait pas entièrement la distance. Elle fut par la suite partagée avec les douanes jusqu'à la construction des forts haut et bas.

Le fort de la batterie basse fut édifié en 1861 puis agrandi en 1881 en devenant également une grande réserve de poudre. Mais cette batterie de faible altitude ne permettait plus d'atteindre le rendement souhaité. Pour gagner en précision de tir il était avantageux de positionner les nouveaux canons sur une position élevée.

Le fort de Niolon haut fut alors construit, entre 1881 et 1884, à 193 m d'altitude, après la défaite traumatisante contre la Prusse en 1870. Un programme national de renforcement du système de Défense côtière est alors lancé par Serré de Rivière avec plus de 160 forts construits entre 1874 et 1885, dont ceux de Niolon, Figuerolles et La Vesse. La défaite de 1870 a conduit la France à revoir complètement ses défenses de côte. De nombreux forts et batteries furent renforcés. Près de 160 compléteront le dispositif en place. La révolution de l'artillerie rayée avait rendu nombre de fortifications totalement obsolètes. Le Fort de Niolon sera reconstruit en 1880 suivant une conception « Sere de rivieres » en complément de l'ancienne batterie du XVIIIe siècle.

Le fort de Niolon haut était prévu pour accueillir 36 hommes plus les officiers et était équipé de six canons de 24 cm, remplacés en 1913 par trois canons plus évolués. Il était épaulé par une batterie annexe, située à 150 m à l'est, équipée de quatre pièces de 95 cm.

Niolon connut un troisième armement en 1939. Des pièces d'artillerie de dernière génération remplacèrent partiellement celles de 1913.

La batterie basse de Niolon est une ancienne batterie de côte française (Marine Nationale). A l'orée de la seconde guerre mondiale, en 1939, la batterie est à nouveau modifiée. De nouvelles plateformes sont construites aux extrémités de la batterie. On y installe deux canons de 100mm modèle 1930.

A l'extérieur, la protection rapprochée est assurée par un fossé sec et un pont levis. Le fort est clos par une porte métallique protégée elle-même par un petit bloc défensif.

En 1940 elle est armée de 4 canons de 120 mm Mle 1878 G avec masque de protection placé en cuves bétonnées. On y accédait par un chemin qui passait dans la cour actuelle de la famille Porte. La rue actuelle était un terrain (où l'on jouât aux boules et se terminait en cul de sac).

En 1943, la Kriegmarine y installe une de ses unités d'artillerie côtière de marine, la 1/MAA611, qui prend en charge les canons de 120, renommés 12 cm K78 pour former la MKB Niolon (Marine-Küsten-Batterie). Les Allemands réutilisent aussi deux projecteurs français de 1,5 m dans deux casemates à projecteur aujourd'hui une seule subsiste transformées en chambres d'hôtes pour le club de plongée.

Au printemps 1944, l'organisation Todt bétonne 4 casemates type M272 en avant de l'ancienne batterie pour accueillir 4 canons de 9 cm Flak M39 et pour compléter la puissance de feu, un poste de direction de tir M262 à deux niveaux. Pour la défense rapprochée on installe alors 5 ringstand Vf58c (petit abri de combat en béton armé).

Le fort bas fut ensuite réaménagé en 1974 pour accueillir un centre de plongée de l'UCPA, le tout premier créé en France et qui présente la particularité d'abriter certaines chambres dans les anciens bunkers ! Une des casemates M272 encore armée en 1946 d'une pièce de 90 mm.

 Conservatoire du littoral

site naturel protégé

La batterie haute de Niolon

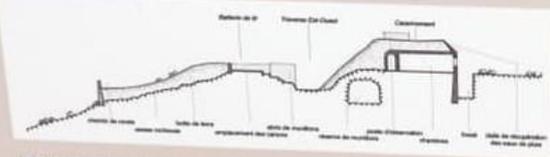
Après le traumatisme de la défaite de 1870 contre la Prusse, la France cherche à renforcer la protection de ses frontières et de ses villes stratégiques. Une commission, dirigée par le général Serré de Rivière, pilote ainsi la construction de plus de 400 ouvrages militaires sur l'ensemble du territoire, entre 1874 et 1885.



La batterie haute de Niolon va ainsi être construite entre 1881 et 1884, perchée à 193 m sur l'extrémité d'un éperon rocheux. Elle fait partie d'un ensemble de fortifications destinées à protéger la rade de Marseille, croisant le feu avec les batteries des îles du Frioul pour repousser une éventuelle attaque maritime. Le fort était équipé pour tenir un siège de plusieurs semaines.



Durant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands l'ont occupée et transformée. Ils ont également bâti de nombreux bunkers, toujours présents aujourd'hui, le long du littoral de la Côte Bleue.



Abandonné après la dernière guerre, ce fort, qui n'a finalement jamais réellement servi, subit de nombreuses dégradations.

Le Conservatoire du littoral, nouveau propriétaire des lieux, œuvre pour sa sécurisation et sa préservation.

La batterie est divisée en trois parties : les batteries de tir, un couloir reliant les flancs Est et Ouest et le casernement.

En 2008 et 2010 le ministère de la Défense affecte au Conservatoire du Littoral les 2 Batteries, Haute et Basse, de Niolon (ainsi que celle de Figuerolles) avec la volonté locale de maintenir l'UCPA installé sur le site depuis 1974. C'est le lieu historique du 1^{er} monitorat de plongée en France et aussi le 1^{er} centre de plongée de l'hexagone.

En 2009 une convention d'occupation est signée pour 30 ans pour la Batterie Basse de Niolon au profit de l'UCPA. Elle s'accompagne alors d'un programme de restauration et de requalification architecturale et paysagère de 1,3 million d'euros sur 5 ans. Le loyer versé au gestionnaire (40 000 euros/an) a permis le recrutement d'un garde du littoral communal.

Par la suite le pont-levis du fort de Niolon Haut fut réparé et le fort fermé et interdit au public.

[Un article de presse :](#)



[Quelques liens :](#)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_de_Niolon

<https://www.lerove.fr/decouvrir-le-rove/patrimoine/le-fort-de-niolon/>